

Voir Demain

Trimestriel N° 493- Octobre / Décembre 2023

Revue nationale de l'association Voir Ensemble



Jeune déficient visuel recherche société inclusive

DOSSIER

La place des jeunes
DV dans la société
p. 2 à 5

REGARDS

Comment mesurer
la qualité d'une société
p. 6 à 12



Ordinaire ou spécialisé, le milieu scolaire doit s'adapter

Carole, Godin, directrice adjointe de Voir Ensemble

Quelle place notre société réserve-t-elle aux jeunes déficients visuels ? Pour le savoir, nous sommes allés à la rencontre de six d'entre eux pour les interroger sur la manière dont ils envisagent leur avenir une fois sortis du collège ou du lycée, les freins éventuels qu'ils ont identifiés dans la réalisation de leurs projets et les réponses que les associations comme Voir Ensemble vont pouvoir leur apporter en termes de soutien. Nous vous présenterons également des éléments issus de l'enquête Homère avec le premier cahier thématique sur la scolarisation et les études supérieures qui va paraître très prochainement et qui donne des éclairages sur les différences de situation vécues par les jeunes déficients visuels tout au long de leur parcours scolaire.

Des constats essentiels

Six jeunes interviewés, cela peut ne pas sembler significatif sur l'ensemble de la population concernée, mais déjà des constats émergent de leurs retours : tout d'abord, le parcours scolaire impacte bien évidemment la poursuite des rêves de carrière ; il est donc important de proposer des approches et des programmes pédagogiques novateurs et en lien avec la réalité du monde du travail actuel ; on note également l'effet destructeur de dire à un jeune (déficient visuel ou pas d'ailleurs) que non, il ne pourra pas faire ce dont il a envie, même si c'est son rêve. Nous devons plutôt réfléchir à la manière dont nous pouvons l'accompagner en lui permettant de prendre lui-même conscience des complexités de ce

choix et lui laisser la possibilité finalement de poursuivre... ou non.

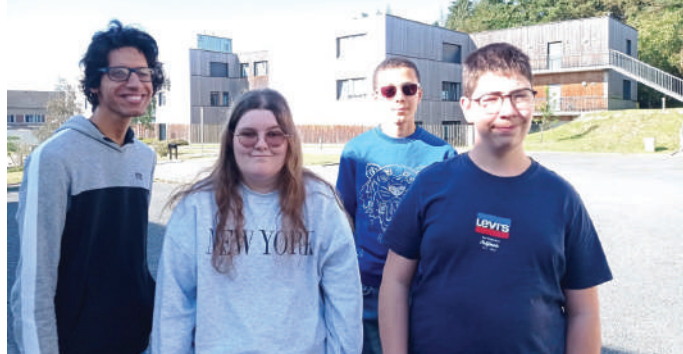
Sur le chemin de l'autonomie, de nombreux acteurs sont pertinents. L'Institut national des jeunes aveugles en fait bien entendu partie. Mais il ressort de ces échanges que les associations ont-elles aussi toute leur place pour les accompagner tout au long de leur parcours. Et notamment pour les plus jeunes pour lesquels quitter leur famille et aller dans les instituts situés dans ou en proximité des grandes villes arriverait trop tôt dans leur vie.

Voir Ensemble se mobilise tous les jours pour proposer des solutions afin de favoriser l'inclusion scolaire en milieu ordinaire ou pour offrir un cadre d'enseignement adapté aux autres. En Centre-auvergne-Bourgogne, en Mayenne ou en Bretagne, des dispositifs sont en soutien ou remplissent les vides laissés par la puissance publique. Le Dispositif enfant des Côtes d'Armor accompagne des jeunes collégiens et lycéens en milieu ordinaire et propose des adaptations et autres transcriptions nécessaires à la poursuite de leurs études. Mais il accueille également des jeunes déficients visuels pour un enseignement adapté, encadré par des enseignants spécialisés dans la déficience visuelle, dans deux classes d'enseignement professionnel, une en collège, l'autre en lycée. Un seul mot d'ordre, que chacun trouve sa place et de la place pour tous !

Aller à la rencontre des jeunes déficients visuels ne peut s'arrêter à l'étape de la scolarisation, l'aventure se poursuivra donc dans un prochain *Voir Demain*. ■

Retrouvez
l'association
Voir Ensemble
dans toutes ses
composantes,
groupes,
commissions,
établissements et
services, sur notre
site Internet :

www.
voirensemble.
asso.fr



Les jeunes accompagnés par le Dispositif enfant de Voir Ensemble, situé dans les Côtes d'Armor. De gauche à droite : Alexandru, Sarah, Aneis et Lenny.

J'irai au bout de mes rêves

Sarah, Aneis, Alexandru et Lenny, élèves et Sophie Leguay, enseignante spécialisée.

Sarah, Aneis, Alexandru et Lény sont suivis par le Dispositif enfant de Voir Ensemble, situé dans les Côtes d'Armor (22). Les jeunes nous livrent leurs projets, leurs rêves, leurs craintes aussi pour certains face aux difficultés qui les attendent. Ils n'ont pour autant pas l'intention de renoncer à leurs rêves.

Sarah (18 ans, malvoyante)

Après la sortie de l'école, je voulais faire un CAP d'esthétique, mais ma professeure ne voulait pas, alors j'ai pensé me tourner vers la SIPFPro ou l'Esat. L'enseignante trouvait que ce serait trop compliqué pour moi, alors cela m'a un peu démotivée. La SIPFPro est un établissement qui propose des ateliers pour préparer à travailler dans un Esat. Mais je n'ai pas encore abandonné mon projet de CAP, je vais tenter d'aller au bout de cette envie. Le frein pour réaliser mon projet, c'est d'avoir le niveau scolaire requis pour être acceptée dans cette formation. La déficience visuelle est forcément un frein en soi également. Côté associations, en plus de Voir Ensemble, je connais une association spécialisée dans la déficience visuelle, IPIDV (initiative pour l'inclusion de la déficience visuelle) située à Brest, qui m'a permis de faire un séjour surf pendant trois jours. J'attends de ce type d'associations de m'aider à devenir le plus autonome possible à l'avenir, d'acquérir des techniques pour vivre comme les autres avec les adaptations liées à ma déficience.

Aneis (15 ans, malvoyant)

Après mon bac, j'aimerais bien continuer une ou deux années d'études supplémentaires et ensuite effectuer un travail manuel. Un CAP menuiserie me tente beaucoup, j'ai envie de travailler le bois. Il n'y a pas de raison que je n'arrive pas à réaliser mon projet, il y a plein de gens qui y parviennent, alors je pense réussir moi aussi. Je sais qu'il y a des obstacles, mais je vais faire un maximum d'efforts pour les surmonter. Je vais à la piscine grâce à Handisport et je suis accompagné par Voir Ensemble dans le cadre scolaire. Ces associations sont là pour nous aider à grandir normalement malgré le handicap.

Alexandru (19 ans, aveugle)

Pour ma part, après l'école, je voudrais suivre une formation dans le massage et le bien-être. Dans la

réalisation de mes rêves, j'ai rencontré des freins à plusieurs reprises. Par exemple, je me souviens que l'année dernière lorsque j'étais à l'Inja à Paris, j'avais comme projet personnel d'organiser un *meet up*, c'est-à-dire une rencontre avec des professionnels du secteur du bien-être, de l'esthétique, etc. Mais le manque d'autonomie m'a fait abandonner le projet. Il est évident qu'il y a des freins quant à l'autonomie, notamment pour ce qui concerne les déplacements. Je pratique une activité sportive avec l'association Voir Ensemble, qui me suit également pour mes études. L'association nous propose de nombreux ateliers : bois, horticulture, tout ça dans le cadre scolaire (préprofessionnel). Je connais plusieurs associations spécialisées dans la déficience visuelle outre Voir Ensemble, l'AVH, apiDV... Elles sont là pour nous soutenir, car des déficients visuels, il y en aura toujours. J'aimerais bien qu'elles puissent m'aider à réaliser mon projet professionnel.

Lenny (17 ans, malvoyant)

Je suis dans une section d'orientation professionnelle pour déterminer ce que je veux faire plus tard. J'envisage un métier dans le milieu agricole, l'horticulture ou le maraîchage... j'hésite encore. Cette année je vais faire des stages et me décider ensuite. Ce qui est difficile, ce sont les déplacements, si on ne vit pas dans une grande ville, sans moyens de transport, c'est compliqué. Comme association, je connais Voir Ensemble pour l'école. L'association m'a permis de préparer mon projet professionnel, savoir vers quelle formation m'orienter, préparer la suite de mes études. Cette année, je prépare mon CAP et les stages qu'on me propose vont me permettre de déterminer ce que je choisirai. Voir Ensemble gère une entreprise adaptée de maraîchage à la Villeneuve donc je vais pouvoir commencer un stage dès le mois de novembre. Je connais également la Fédération Handisport.■



Penser au-delà du handicap visuel

Anatoli et Hugo, élèves de terminale à l'Institut national des jeunes aveugles (Inja).

Nous avons rencontré Anatoli et Hugo, élèves de terminale en NSI et internes au sein de l'Inja-Louis Braille (Institut national des jeunes aveugles), dans le cadre des journées européennes du patrimoine, le 16 septembre dernier. Ils présentaient le projet EyeDrone, construit dans un labo nouvellement mis en place avec le soutien de leurs professeurs et du directeur de l'établissement. Un projet ambitieux et novateur qui sera développé dans le dossier du prochain *Voir Demain* sur le thème de la recherche et de l'innovation au bénéfice de la déficience visuelle et, plus largement, de la société. Car ces jeunes pensent large, ils veulent dépasser le handicap visuel pour trouver des solutions transversales à tous les handicaps.

Anatoli

Mon projet personnel après l'Inja est d'adapter l'environnement et les objets usuels, de développer des programmes et des logiciels pour permettre une meilleure inclusion des déficients visuels, mais pas uniquement, car je souhaite répondre plus largement aux besoins de tous les types de handicap. Actuellement en terminale spé maths et NSI (numérique et sciences de l'informatique), mon projet professionnel est d'être technicien-ingénieur son et lumière. Ce métier n'est pas a priori adapté à ma déficience, notamment en ce qui concerne les tables de mixage numériques.

Ma philosophie pour l'avenir est qu'aujourd'hui on bénéficie de suffisamment d'aides financières, peut-être pas forcément partout, mais il faut avant tout montrer aux entreprises, aux établissements du supérieur, à tout le monde en fait, que même si on est en situation de handicap, visuel ou autre, on peut faire des choses, trouver nos propres adaptations.

Dans mon cas, pour les spectacles qui se déroulent à l'Inja, je ne demande pas du matériel adapté, je me forme à partir du matériel existant. J'apprends sur le tas. Je me familiarise avec le matériel en avance pour pouvoir le manipuler, le connaître par cœur et régler les problèmes pour le jour J, même si je ne vois pas les boutons parce que je suis dans le noir, que je ne connais pas la salle ou autre. Je mise sur l'anticipation. Comme ce n'est pas mon matériel, je ne peux pas intégrer du braille pour me repérer. D'ailleurs, je ne veux pas forcément donner cette image de malvoyant au premier abord.

Après le son, j'ai choisi dernièrement la prise en main de la lumière. A quoi ça sert d'avoir des lumières dans une école d'aveugles me direz-vous ? Ça sert pour l'ambiance, même si seulement une partie du public peut voir les effets que je produis.

Je connais plusieurs associations spécialisées dans la déficience visuelle à Strasbourg, là d'où je viens (Vu d'ensemble, Vu du cœur...), et à Paris aussi comme A 2 c'est mieux, qui propose des activités sportives comme le tandem, la course à pied, la natation. Le président d'A 2 c'est mieux, Ludovic Petitdemange, astrophysicien, est bien intégré dans le monde du travail. Grâce à ses connaissances, son parcours, il peut devenir une personne ressource et peut être amené à nous aider à l'avenir si on souhaite développer un projet sur l'aérophysique.

Hugo

Je réfléchis encore à choisir entre un logement avec une prépa, ou une prépa intégrée avec internat. Le fait de se retrouver tout seul dans un appartement dans le cadre d'une prépa classique me semble compliqué, je



préfère m'orienter sur l'option intégrée. Je connais l'Inja par cœur, c'est un milieu sécurisant, ce ne sera pas la même chose l'année prochaine, je serai dans un environnement où il y aura beaucoup de gens, où il faudra que je trouve une place dans des salles du type amphithéâtre. Le côté études n'est pas un problème, j'aime étudier, tout va bien côté résultats, le problème sera plutôt de gérer le flux d'élèves, les grandes classes, un environnement peu ou pas adapté à la déficience visuelle. J'ai déjà connu l'inclusion scolaire avant l'Inja.

Ce que j'attends des associations, notamment celles spécialisées dans la déficience visuelle ? Pour l'instant, je n'ai pas de lien avec l'une d'entre elles, mais à l'avenir, je pense que ce sera intéressant pour tout ce qui concerne les sorties, les activités culturelles, mais aussi dans le cadre de mes études pour les adaptations de documents et autres. J'ai pu parler avec des gens qui étaient déjà en études supérieures et qui m'ont dit que les associations étaient très importantes dans leur parcours, en particulier pour les retranscriptions.■

Qu'en dit l'étude Homère ?

Tiré du cahier thématique sur la scolarisation et les études supérieures.

Les éléments qui suivent proviennent de la collecte de données réalisée entre février 2021 et juin 2022 en France métropolitaine, par Internet ou par téléphone, auprès de parents d'enfants déficients visuels de moins de 16 ans et de personnes déficientes visuelles de 16 ans et plus.

Un cahier thématique sur la scolarisation et les études supérieures vient de sortir avec des données précises sur le nombre de répondants concernés (de 3 à 29 ans) et la réalité des parcours et des difficultés rencontrées par certains.

Une large majorité des moins de 30 ans ont bénéficié d'aménagements ou d'adaptations pendant leurs études supérieures, soutenus en cela par le cadre législatif et le développement des technologies de l'information et de la communication.

Quelques constats

Le milieu ordinaire reste le lieu de scolarité le plus fréquenté, quel que soit le degré de sévérité de la déficience visuelle. Dans cet environnement, il est à noter un manque criant de formation des enseignants et des AESH (accompagnant d'élèves en situation de handicap), ainsi qu'un retard dans la mise à disposition du matériel adapté. Néanmoins, que ce soit au collège comme au lycée, les conditions d'adaptation aux examens sont bonnes.

Par rapport à la population générale, l'acquisition d'un diplôme du supérieur est plus faible dans la population des déficients visuels. On remarque un décalage fréquent entre l'orientation professionnelle choisie et le métier effectivement exercé. On note également beaucoup de non-recours aux dispositifs de type pôle handicap dans les établissements du supérieur avec une marge de progression assez importante les concernant sur leur déploiement et leur attractivité.

L'importance du braille

Le parcours des jeunes déficients visuels reste semé d'embûches. Le lien entre la maîtrise du braille et la réussite scolaire est significatif dans les résultats de l'enquête. Si une personne perd la vue à l'âge adulte, l'apprentissage du braille n'aura pas d'influence sur son niveau d'étude.

Une marge de progression

Il ressort des données de l'enquête que malgré des évolutions positives depuis les années 2000, la déficience visuelle reste mal accompagnée dans le cadre du parcours scolaire, éprouvant ainsi l'égalité des chances de l'enfant. Il est donc nécessaire d'améliorer l'accueil et l'accompagnement en classe ordinaire des élèves déficients visuels. On note d'ailleurs que les répondants aveugles qui maîtrisent le braille, ainsi que les personnes les plus autonomes dans leurs déplacements, sont aussi plus diplômés que la moyenne.

Retrouvez ce cahier et une synthèse des résultats de l'enquête sur le site de l'étude Homère : <https://etude-homere.org/>■

Pour un métro parlant dès maintenant !

Olivier Randria, responsable vie associative et plaidoyer de Voir Ensemble.

En juin dernier, le collectif Braille is Back, qui regroupe les associations apiDV, Valentin Haüy, la Fédération des aveugles de France, Voir Ensemble et l'Institut national des jeunes aveugles (Inja-Louis Braille), a lancé une pétition pour la vocalisation du métro de Paris.

En 2024, Paris accueillera les Jeux olympiques et paralympiques. Un événement exceptionnel qui fera de notre capitale le centre du monde pendant tout un été. Des personnes du monde entier se retrouveront dans notre métro parisien... Un métro qui brille par son inaccessibilité ! Oui, Paris est la seule capitale européenne dont le réseau de métro n'est pas entièrement vocalisé. À ce jour, seule la moitié des rames circulant sont parlantes et il faudra attendre 2036 pour que toutes les lignes soient équipées de rames capables d'annoncer les stations...

Ce manque d'information à bord des rames est une source de stress supplémentaire pour les déficients visuels se déplaçant dans un environnement urbain déjà très complexe et anxiogène. De plus, l'annonce vocale de stations est utile à toutes et tous : les voyageurs plongés dans leur livre ou leur smartphone, les personnes de petite taille, les allophones...

Près de vingt ans après la grande loi sur le handicap de 2005 décidant la mise en accessibilité de l'espace public et à un an des Jeux olympiques et paralympiques qui verront des millions de touristes étrangers visiter Paris, il est plus que temps d'agir ! Le collectif Braille is Back a donc initié une pétition qui regroupe désormais plus de 10 500 signatures. Vous pouvez toujours la signer et la faire connaître via ce lien : <https://www.mesopinions.com/petition/social/metro-parlant/209100>

Également, pour médiatiser ce combat commun, les membres du collectif ont organisé une action le 22 juin au matin à la station Duroc afin de sensibiliser les usagers du métro et faire signer cette pétition. L'après-midi, des représentants de ces associations sont allés à la rencontre de la direction de la RATP et d'Ile-de-France Mobilités pour leur remettre des

bâches signées, symbole du soutien des voyageurs du métro à notre demande.

Nos associations poursuivent leur mobilisation pour qu'une solution pouvant être déployée au plus tôt soit trouvée afin que le métro de Paris devienne enfin parlant, et ce, sans attendre 2036 ! ■



Ci-dessus, l'installation aux différentes sorties du métro Duroc pour récolter les signatures des usagers pour la vocalisation de l'intégralité des rames.

Ci-dessous, les représentants du collectif Braille is Back partent rencontrer la direction de la RATP avec la banderole signée.



Crédit photos de la page 5 :
© VE-Olivier Randria

Mesurer la qualité d'une société

Hervé Rollin, aumônier national de Voir Ensemble

La prise en compte du handicap par l'Église date du concile Vatican II, XXI^e concile œcuménique de l'Église catholique, ouvert en octobre 1962 par le pape Jean XXIII, terminé en décembre 1965 sous le pontificat de Paul VI. On considère généralement Vatican II comme l'événement le plus marquant de l'histoire de l'Église catholique au XX^e siècle, grâce à son ouverture au monde moderne, la prise en compte des progrès technologiques, l'émancipation des peuples et la sécularisation croissante. On y débat notamment du rapport que l'Église catholique doit entretenir avec les autres religions et avec la société en général.

Jean-Paul II, porte-parole de l'épiscopat polonais pendant le concile Vatican II, a beaucoup contribué à enrichir ce dernier durant son long pontificat (26 ans, de 1978 à 2005). Il s'est prononcé à de nombreuses reprises dans les domaines civil, social, ecclésial, à travers des textes officiels sur le mariage, l'avortement, le célibat des prêtres, l'euthanasie, le travail, mais également la dignité humaine.

Penser la personne dans sa globalité

La personne porteuse d'un handicap est, selon Jean-Paul II, « un sujet pleinement humain avec des droits sacrés et inaliénables propres à toute créature humaine ». Le pape indique qu'« une société qui ne ferait place qu'à des membres pleinement fonctionnels, tout à fait autonomes et indépendants, ne serait pas une société digne de l'homme. La discrimination sur la base de l'efficacité n'est pas moins méprisante que celle fondée sur la race ou le sexe ou la religion ».

Je partage son propos. Chacun doit trouver sa place de manière adaptée et spécifique afin d'être en capacité de prendre des responsabilités, de vivre comme une personne à part entière dans l'Église et dans la société.

J'aime bien la pensée de Jean-Paul II, car il envisage la prise en compte de la personne dans sa globalité. Il tient compte de ses limites (maladie, handicap...), mais aussi de ses atouts. Malgré les limites, il y a toujours un potentiel intellectuel et spirituel chez une personne. Elle est toujours en capacité d'apporter sa pierre à la société, de trouver sa juste place, d'avoir la reconnaissance de son entourage, familial, amical comme professionnel. Jean-Paul II avait le souci de la charge humaine, la charge d'âmes, le devenir de la personne dans sa globalité. Le point de départ de Vatican II a été le constat qu'il fallait que l'Église

réfléchisse sur elle-même, Jean-Paul II a renforcé ses positions à travers tous les textes qu'il a écrits.

Si la société, comme l'Église, n'a pas le souci premier des personnes handicapées, des personnes vulnérables, on bafoue les droits de l'Homme. Une société qui n'inclut pas tout le monde est-elle juste ? Quelle place alors pour l'amour, la solidarité, l'accueil ? « La personne vaut pour ce qu'elle est et non pour ce qu'elle a ou sait faire (GS 35), spécialement dans une société où ce qui compte est la beauté physique, l'auto-affirmation, la recherche du pouvoir et de la domination sur les autres. »

La personne est un tout avec son caractère, son potentiel, son savoir-faire et son savoir-être. On doit donner aux personnes déficientes visuelles toutes leurs chances et c'est bien le défi de notre société. La complémentarité se fait entre les personnes grâce à leurs différences. Chacun doit avoir sa juste chance donnée par la société, le droit légitime d'exercer sa citoyenneté pleine et entière : droit au travail, possibilité d'exercer toutes ses potentialités... On doit créer les conditions concrètes d'une vie citoyenne, en prenant en compte l'importance de toutes les dimensions sociales, affectives, sexuelles... de la personne handicapée.

Les textes comme Vatican II sont assez anciens, mais leur pertinence est toujours d'actualité. Il y est affirmé que la personne handicapée est un sujet pleinement humain avec des droits sacrés et inviolables, qu'on doit l'encourager à participer à la vie de la société dans toutes ses dimensions, que la qualité d'une société se mesure au respect qu'elle manifeste pour les plus faibles de ses membres (Jean-Paul II, Enseignements, 31-3-1984). Dignité humaine, pratiques catéchistes, formation au handicap, égalité de tous sans discrimination..., la valeur humaine ne doit pas être réduite à sa seule valeur financière. ■

ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES



A gauche, Le directeur du pôle Bretagne-Normandie, Samuel Boutrouelle, et Mélina Fleury, ergothérapeute, présentent une boîte de collecte de Lego®. A droite, les boîtes sont disposées dans les magasins locaux.



Une rampe d'accès en Lego®

Mélina Fleury, ergothérapeute aux FAM Le Bel Horizon (Lamballe) et Beaubois (Bourseul), établissements de Voir Ensemble dans les Côtes d'Armor (22).

Collecter 5 000 briques Lego® en deux mois est le défi du foyer le Bel Horizon à Lamballe pour construire une rampe permettant à ses résidents en fauteuil roulant d'accéder à un lieu convivial.

Ce projet original est parti d'un partenariat entre le foyer d'accueil médicalisé (FAM) Le Bel Horizon de Lamballe et le bar Le Duguesclin, situé à Broons. Ce dernier a invité certains des résidents à un après-midi *Blind test*. Ces derniers souffrent de handicap visuel et de troubles associés, dont une mobilité réduite avec déplacement en fauteuil ou en déambulateur pour quelques-uns. Pour ces derniers, il est difficile voire impossible d'accéder à l'espace animation en raison des marches. Plutôt qu'une rampe en bois réalisée par un menuisier, nous avons décidé de partir sur un projet de rampe en Lego®, une idée que j'ai découverte sur un groupe d'ergothérapie. J'ai trouvé le projet innovant et ma direction m'a soutenue. J'évalue le besoin de briques Lego® à 15 000 et la construction de la rampe à une trentaine d'heures. Les briques seront collées pour rendre la rampe plus solide.

Avant de penser à construire, il a d'abord fallu récupérer les briques. Des boîtes de collecte ont été placées dans des magasins où les résidents ont l'habitude de se rendre.

La construction a démarré en août. Les résidents ont participé à l'assemblage, en fonction de leurs envies et de leurs capacités. Nous avons également fait appel à des bénévoles pour venir nous aider et pour ouvrir cet atelier au public extérieur. Des salariés sont venus avec leurs enfants, des familles de l'extérieur nous ont également rejoints et nous avons démarré la construction de la rampe tous ensemble. Actuellement, nous avons assemblé un tiers de la rampe. Afin de la terminer, il nous manque encore des Lego®. Nous espérons recevoir de nouveaux dons afin de relancer des ateliers de construction ouverts au public lors des vacances scolaires d'automne.

Ce projet va d'ailleurs au-delà de la simple construction. L'objectif est d'interpeller, d'attirer l'œil et surtout de penser le handicap différemment. On veut créer du lien avec cette action. ■



A gauche, des résidents et des bénévoles (familles...) s'attaquent à la construction de la rampe sous la supervision des professionnels. A droite, les différentes étapes de la construction.

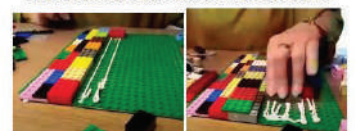
DEMARRER A LA DEUXIEME LIGNE DE LEGO (LAISSER LA PREMIERE VIDE)



METTRE DE LA COLLE ENTRE LES PLOTS AU CENTRE DES PIECES DISPOSEE



MONTER D'UN ETAGE TOUTE LES DEUX LIGNES



ET RENOUELLER L'OPERATION JUSQU'A 17CM DE HAUTEUR TOTALE





Les différents acteurs, à commencer par Voir Ensemble, prescripteur du projet, ici représenté par Christiane Audebert, 2^e à gauche, Martine Wesolek, Jacques Charlin et Dominique Allain à sa suite.

Du bord du canal au bois de Charnes

Martine Wesolek, directrice du pôle Centre-Auvergne-Bourgogne de Voir Ensemble.

Une cérémonie s'est déroulée le 3 juillet pour la pose de la première pierre du futur Ehpad géré par l'association Voir Ensemble en présence des principaux acteurs du projet. Représentant le Conseil d'administration, Jacques Charlin, président d'honneur et Christiane Audebert, secrétaire nationale, Martine Wesolek, directrice du pôle Centre-Auvergne-Bourgogne, le maire de Saint-Satur, le président de Val de Berry, maître d'œuvre, des représentants des conseils du département du Cher et de la région Centre-Val de Loire, de l'ARS Centre-Val de Loire, la Banque des territoires, la Caisse des Dépôts et le SEM Territoria.

Christiane Audebert a pris la parole pour réaffirmer l'engagement de Voir Ensemble pour offrir aux personnes déficientes sensorielles le meilleur accompagnement possible, de la petite enfance jusqu'aux aînés. Le déplacement de l'Ehpad vers un nouveau site, toujours sur la commune de Saint-Satur, va permettre de faire face au risque d'inondation auquel est soumis le site actuel, construit en bordure du canal de jonction entre le canal et la Loire, et d'améliorer le confort matériel et la sécurité des résidents et des salariés. L'ouverture de l'Ehpad actuel date de 1975. Il accueille aujourd'hui 42 personnes alors que le nouvel établissement pourra en recevoir 55.

Un projet au long cours

Depuis douze ans et la prise en compte des difficultés liées à la situation géographique de l'Ehpad, il a fallu batailler pour trouver un autre endroit et les

financements pour mener le projet à bien. Au total le budget tourne autour de neuf millions d'euros, la crise Covid ayant renchéri le coût en raison de la hausse du prix des matériaux. La Mairie de Saint-Satur a offert le terrain pour un euro symbolique, en bordure du bois de Charnes, une parcelle d'environ un hectare. Voir Ensemble est le principal financeur avec 1,5 million d'euros d'apport. Le département du Cher a accordé une subvention de 387 000 euros, l'ARS 700 000 euros.

Le projet répond à une nécessité liée au vieillissement de la population et à l'allongement de la durée de la vie. L'équipe pluridisciplinaire a apporté son expertise dans le domaine de la déficience sensorielle, notamment dans la conception des différents espaces du bâtiment. Une amélioration de la qualité de vie des résidents et des conditions de travail des salariés est attendue. ■



Le temps des discours des représentants de tous les financeurs du projet, cités dans l'article.



Des professionnelles de l'Ehpad, dont la directrice adjointe, Mme Bessemoulin (à droite), ainsi que des résidents assistent à la cérémonie.



Les Olympiades de Terre-Neuve

Réjane Loyer, directrice du pôle Pays de la Loire de Voir Ensemble.

A la suite d'un après-midi dansant, puis d'une journée pique-nique avec les Amarres en juillet, l'accueil de jour de Terre-Neuve a organisé les Olympiades de Terre-Neuve, le mercredi 30 août. Sportivité, plaisir partagé, bol d'air sous une météo clémente, tous les ingrédients étaient réunis pour passer un très bon moment. Bravo aux participants des différents sites et à l'équipe d'organisation (animatrices et personnes accueillies à l'accueil de jour Terre-Neuve). Les gagnants sont l'équipe des Flammes éternelles ! ■



Crédit photos de l'article :
© Terre-Neuve

Après-midi Familles

Nathalie Servant, directrice adjointe des services de la Nièvre de Voir Ensemble.

Chaque année avant les vacances d'été au sein du service pour personnes déficientes visuelles de la Nièvre, un après-midi à destination des familles est organisé. Cette demi-journée permet aux enfants qui sont accompagnés par le service de partager, en

compagnie de leurs proches et des autres familles, un moment d'échanges et un temps fort autour d'une activité. Après des sorties dans un parc accrobranche, au sein d'une écurie ou bien sur le thème du sport adapté, cette année c'est dans un parc de loisirs qu'elle s'est passée. Les professionnels du service, les enfants et leurs proches se sont donc donnés rendez-vous au parc de loisir nommé « Ô Parc », situé au bord de Loire à Cosne-sur-Loire. Au programme de cette demi-journée festive : pique-nique, manèges, attractions gonflables et beaucoup de rigolades. Un moment qui a ravi l'ensemble des participants. ■



La fine équipe réunissant enfants, parents et professionnels des services. Tout le monde y va de sa plus belle grimace.

Crédit photos de l'article :
© Voir Ensemble services Nièvre.

LA VIE ASSOCIATIVE

Voyage dans le passé

Claude Girard, responsable du groupe de la Vendée.

Le 16 juillet 2023 notre groupe de Vendée était reçu par Mme Bonitchi, responsable animation du château des Essarts. Ce château a traversé 2 000 ans d'histoire : du temps de la gaule à nos jours en passant par le XII^e siècle, la Renaissance et le XIX^e siècle, notre guide nous raconte tous les temps forts ayant marqué ce site.

Après les chroniques de Guillemette, maîtresse du château en 1554, et les coutumes et anecdotes sur l'époque Renaissance, nous passons au XIX^e siècle avec « potins et popotes » : petites scènes dans les cuisines du château où se racontent le quotidien des villageois et les ragots... Nous avons pu toucher de drôles d'ustensiles d'autrefois.

Après une petite balade sur les 17 hectares du château, nous allons à la rencontre de Diria, la



© VE - Vendée

La guide présente une maquette du château.

druidesse ou dame nature, mémoire des pierres, des arbres, de la forêt et des hommes qui y ont vécu. Bon moment entre mythe et réalité. En revenant vers l'entrée, Mme Bonitchi nous fait découvrir la maquette du château et nous échangeons encore un peu. Superbe journée et visite adaptée sans problème. Nous étions les premiers handicapés visuels à tester l'expérience et tout le personnel a été à la hauteur. Merci à eux ! ■

Nouvelle arrivée

Oumou Minthe

Je m'appelle Oumou, j'ai 22 ans et je suis la nouvelle alternante en tant que chargée de communication à Voir Ensemble. J'effectue actuellement un master en communication sur deux ans avec une spécialisation événementielle.

J'ai voulu rejoindre Voir Ensemble car j'avais envie d'intégrer un organisme centré sur des valeurs humaines qui apporte un changement positif dans la société. Voir Ensemble a donc été une évidence pour moi.

Je suis arrivée le 11 septembre dernier et je suis ravie de l'accueil qui m'a été réservé. Je suis motivée à l'idée de participer au développement de Voir Ensemble et j'espère en sortir grandie. ■



Dans les pas de Braille

Fouzi, El Arbi et Albert.

Le groupe Voir Ensemble 77 remercie la Mairie de Chelles qui a prêté un minibus pour effectuer cette sortie à Coupvray, près de Paris et y retrouver des membres du groupe de Paris. Albert, membre du 77 était le conducteur. Le jardin des cinq sens attendant au Musée avec son panneau explicatif à l'entrée du jardin. Arrivés avant l'heure pour un rendez-vous guidé à l'intérieur de la maison natale de Louis Braille, c'est sous la conduite de Thierry Rousset, directeur des services techniques de Coupvray, que nous avons d'abord parcouru le jardin qu'il a créé grâce au financement de la Fondation Givaudan et de la commune de Coupvray. Nous avons pu explorer la plupart de nos sens, grâce à la découverte de très nombreuses variétés de plantes à sentir, à toucher et même à goûter...

Farida, la directrice du Musée, nous a accueillis pour une visite détaillée par un guide. C'est ainsi que nous avons appris que très tôt, à l'âge de 5 ans, Louis Braille a perdu la vue en raison

d'un accident dans l'atelier de son père, bourrelier. A 15 ans, Louis créait son propre alphabet. Il a connu ensuite un parcours de vie remarquable que vous pourrez découvrir lors d'une visite commentée que l'on doit réserver. Nous avons suivi avec la plus grande attention les commentaires du guide, Christophe, à l'intérieur de la maison, qui comprend l'atelier du père de Louis, puis à un étage une salle commune et à l'étage supérieur la chambre des enfants et une exposition regroupant toutes les étapes du développement de l'écriture pour les déficients visuels au long des siècles.

Piloté par Farida, directrice du Musée, notre groupe s'est ensuite rendu dans le Parc du château de Coupvray pour pique-niquer sous les frondaisons aux abords des communs du château. Farida avait préparé des tables et chaises pour l'occasion. Après le pique-nique, nous avons pu visiter le jardin magnifique présentant de nombreuses variétés de fleurs. ■

Une journée au grand air pour les groupes 75 et 77, passant d'un jardin à l'autre.



Crédit photos de l'article : © Groupe 77.



Le plein de nature

Anne-Marie Landier, membre du groupe 41.

Le groupe du Loir-et-Cher a la chance d'avoir parmi ses adhérents une guide en sylvothérapie, Hélène. Elle a souhaité faire partager son expérience à nos membres sur trois demi-journées en trois lieux différents du département. En tout 20 personnes ont fait l'expérience, dont 13 en situation de handicap visuel. Elle nous a proposé un bain de forêt. Cela consiste en une marche lente, si possible en silence, avec pour objectifs lâcher-prise et bien-être, reconnexion à la Nature et à soi-même, axé sur la respiration et l'éveil des sens.

Hélène nous a invités à écouter le chant des oiseaux, le bruissement des feuilles, la pluie tombant sur les feuilles ; à sentir l'odeur des pins sylvestres, des fleurs d'acacias, de l'humus juste après la pluie ; à toucher des feuilles de houx, des glands, des pommes de pin, des « bébés » fougères, de la mousse, du lichen.

A l'issue de 3 heures de détente, Hélène a invité toutes les personnes à s'exprimer sur leur ressenti, à partager un moment de convivialité, selon l'heure, autour d'un verre de l'amitié ou d'un goûter. Lors de ces moments d'échange, les langues se délient et voici un petit recueil de ce qui a été dit. Patrick, malvoyant : « Cette balade me rappelle celles faites avec mes parents, aujourd'hui décédés » ; Catherine, malvoyante : « J'ai retrouvé les odeurs qu'il y avait dans la ferme chez ma grand-mère » ; Carole, non voyante : « Je ne pensais pas un jour possible d'aller marcher en forêt » ; Odile, malvoyante : « Cela apporte autant de détente qu'une séance de yoga » ; Jacques, non voyant : « Je ressens beaucoup d'amour et de communion » ; Anne Marie, voyante : « Je me sens sereine ».

A la demande générale, des sorties automnales seront proposées.



En mai 2023, la FSCF (Fédération sportive et culturelle de France) a organisé sa rencontre nationale de randonnée à Romorantin (41). Le groupe du Loir-et-Cher de Voir Ensemble a été invité à se joindre à eux le dimanche. Nous étions 8 de Voir Ensemble (2 voyants, 2 malvoyants, 4 non-voyants). Dès 9 heures, après un accueil chaleureux de Patrick Laurendeau, vice-président de la FSCF, un covoiturage a été aménagé pour nous rendre au départ de notre randonnée de 11 km, à Saint-Viatre en Sologne, au milieu des étangs. Nous étions accompagnés et guidés par des membres de FSCF en toute simplicité et dans la bonne humeur. Cette randonnée était une grande première à destination des personnes en situation de handicap visuel. La visite guidée de la Maison des étangs, avec des explications sur l'économie et la gestion des étangs, la fabrication de barques, de cordages, d'objets en osier, la reconstitution d'un habitat Solognot.

